

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 avril 2021

Présents ; FRAICHARD Alain, VIEUX Alain, POLLIEN Jérôme, BOUTON Frédéric, DUCHANOY Dominique, GAVET Nadine, LETONDOR Thierry, BOUTON Brigitte, VITALI Lucie, OGIER Damien.

Absente excusée : MILLOT Corinne

LOI ORIENTATION DES MOBILITES :

Mr ROUGEAUX Etienne président de la communauté de communes était présent pour évoquer le contenu de cette loi de décembre 2019 sur les mobilités. Actuellement l'organisation des services de transport est assurée par la région. La compétence mobilité concerne l'organisation des services publics relatifs à la mobilité : transport, voie verte, plateforme inter transport (voiture-train) covoiturage. Cette compétence permettra l'échange avec la région sur les transports scolaires, sur les services de proximité à développer, sur la possibilité d'être présent et actif pour participer aux décisions d'organisation des services mobilité sur le territoire. Cette compétence nécessitera la création d'un syndicat mixte. Le conseil communautaire lors de sa dernière réunion a validé la procédure de transfert et sollicite l'avis des communes membres.

Nomination du secrétaire de séance : Mr FRAICHARD Alain

COMPTE RENDU SEANCE DU 12 MARS 2021 : il sera notifié l'heure de fin de séance.

Après avoir pris connaissance du contenu du transfert de la compétence organisation de la mobilité, le conseil municipal se prononce 9 voix pour, 1 contre.

APPLICATION MOBILE INTRAMUROS :

Certains élus ont participé à une réunion sur la communication organisée par la CCVA ; avant de valider l'utilisation de cette application intra muros destinée à une information locale aux habitants la commission communication de la commune souhaite distribuer un questionnaire pour requérir l'avis des administrés. Dominique DUCHANOY sera référent de cette commission en remplacement de Lucie VITALI. A l'issue du retour des questionnaires la commission a prévu une rencontre le mercredi 05 mai.

REMPLACEMENT POTEAUX INCENDIE :

2 bornes incendie sont obsolètes rue de l'église et rue des traversins ; Un devis établi par le SIDEDEC est de 5 837 € TTC ; le conseil municipal valide à l'unanimité.

Il est évoqué de nouveau le problème devant l'habitation de Mr SALOMON, un devis sera proposé après étude lors d'un évènement pluie.

EGLISE :

Mr le maire présente un devis pour mise en place de rampe accès extérieure et intérieure à l'église d'un montant de 1 353 € TTC afin de permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le conseil départemental a transmis un accord de subvention pour la réfection de l'horloge. Le devis sera validé auprès de l'entreprise PRETRE.

IMPOTS LOCAUX :

Suite à la réforme de la suppression de la taxe d'habitation, de ce fait le taux départemental revient à la commune. Ce taux de 24,36% est ajouté au taux de la taxe communale sur les propriétés bâties de 19,09 % soit un taux appliqué de 43,45 % ;

Le taux de la taxe foncière non bâti est maintenu 21,44 % ; le produit fiscal prévisionnel 2021 qui sera perçu pour la commune est de 109 337 €.

QUESTIONS DIVERSES :

Dans le cadre des travaux de mise à jour du cadastre, un géomètre passera dans la commune à compter du 15 avril.

Commission d'appel d'offres : lors de l'ouverture des plis la commission communale sera composée de MMS FRAICHARD Alain, VIEUX Alain, LETONDOR Thierry, BOUTON Frédéric, OGIER Damien ; Brigitte BOUTON est nommée suppléante en cas d'absence ou d'empêchement ;

Fin de séance 23h20.